

Монография В. Н. Хохлачевой теоретически прекрасно обоснована, содержит целый ряд важных и полезных указаний. Она базируется на чрезвычайно богатом материале, почерпнутом путем самостоятельной выборки импозантного количества самых разных произведений. Только специалист, работающий в области дериватологии, умеет, как следует, оценить, сколько усердной, кропотливой работы надо было сделать, какое обилие слов надо было изучить и проверить. Автор должен был исследовать и целый ряд узкоспециализированных терминов самых разных научных специальностей — это само по себе является довольно затруднительным. Жаль, что Х. опирается при толковании лексической семантики исследуемых слов современного русского языка на словарь Ушакова. Нам кажется, что это лексикографическое сочинение является в настоящее время, несмотря на все свои неоспоримые преимущества, все-таки до некоторой степени устаревшим. По актуальности и по объему этот словарь превзойден Большим академическим. Далее приходится сожалеть, что книга не содержит ни предметного указателя, ни указателя слов.

По формальной стороне монография обработана тщательно, опечатки появляются лишь совсем спорадически, напр. *могу* вместо *могут* (стр. 65, строка 15 сл.). В этой связи припомним еще неточное расположение по алфавиту примеров на стр. 85 до 101 (замечание касается существительных *изобретатель, искатель, служитель*).

Несмотря на эти и другие наши отдельные замечания, мы не сомневаемся в том, что рецензируемая книга приносит результаты, которые нельзя игнорировать в дальнейшем исследовании. Монография В. Н. Хохлачевой представляет собой ценный и замечательный вклад в изучение деривации отглагольных существительных в русском языке.

Ирки Пирачек

J. Larochette: Problèmes de grammaire transformationnelle, l'imparfait et le passé simple. Extrait de *Linguistica Antverpiensia*, n° 3, 1969.

Dans le 1^{er} chapitre de l'étude „Problèmes de la grammaire transformationnelle“, l'auteur traitant de l'analyse transformationnelle de l'énoncé, souligne le fait que les relations sémantiques et les relations grammaticales ne sont pas toujours nécessairement parallèles. Chomsky qui admet ce parallélisme en se fondant sur la logique, envisage la fonction grammaticale comme une relation entre un élément et la construction entière, tandis que pour M. Larochette la fonction grammaticale consiste dans la relation entre deux éléments d'une même construction. Il distingue la valence virtuelle de la valence actuelle. Dans sa terminologie, la valence virtuelle est l'ensemble des connexions qu'un élément peut avoir avec d'autres éléments tandis que la valence actuelle est chaque type de connexion.¹

A son avis, la grammaire transformationnelle cherche l'irréalisable, en voulant décrire le fonctionnement de l'esprit humain. Il propose de décrire le fonctionnement des langues (du système et de la norme de la langue que le locuteur parle).

Dans le second chapitre, parlant de la fonction des morphèmes, M. Larochette remarque que dans les indicateurs syntagmatiques transformationnalistes on peut trouver à la fois des éléments formels et des éléments sémantiques et que le passage des uns aux autres n'est pas suffisamment justifié.

M. Larochette fait aussi quelques observations concernant le concept central de la technique transformationnelle, c'est-à-dire celui de la „compétence linguistique“.

En parlant du „signifié“, l'auteur a en vue le signifié contextuel, tandis que le signifié virtuel est l'ensemble de tous les signifiés contextuels d'un même signe. M. Larochette écrit que rien ne prouve „que les signifiés de toutes les langues contiennent le même stock de concepts et qu'on puisse en faire l'inventaire“ (p. 162). A son avis, les partisans de la grammaire transformationnelle devraient transformer leur méthode et „rendre compte partiellement de la compétence linguistique de ceux qui parlent une langue donnée de façon à satisfaire les logiciens, mais aussi les psychologues“, car la grammaire devrait se fonder „sur des unités que le locuteur utilise réellement“ (p. 165).

Dans le 4^e chapitre, partie centrale de cette étude, l'auteur présente une introduction à l'étude transformationnelle du verbe en français.

¹) L'auteur emploie l'expression de „valence“ qu'il préfère à celle de „fonction“.

Examinant des niveaux de grammaticalité, il souligne la différence entre la norme et le bon usage. Pour connaître la norme, il ne recommande pas les œuvres littéraires, car leurs auteurs cherchent à dépasser la norme pour atteindre une certaine virtuosité. Il recommande d'examiner les œuvres historiques, sociologiques, etc. et surtout les journaux et les périodiques. Naturellement le „bon usage“ des écrivains montre dans quelle direction la norme peut évoluer. M. Larochette distingue même différentes normes d'après les couches sociales, d'après les styles, d'après les régions, etc. Dans ce cas, il ne s'agit évidemment pas de la norme de la langue courante, mais des normes de certaines couches sociales, de certaines régions, etc.

M. Larochette juge que M. Gros dans sa Grammaire transformationnelle n'a pas bien distingué le système et la norme et que par conséquent, il indique comme grammaticales certaines phrases anormales.

Une phrase peut représenter non seulement un état de choses extérieur au locuteur, mais encore exprimer une attitude du locuteur à l'égard des choses. Pour M. Larochette, la „transformation“ est une transformation réelle de la phrase (que la norme et le système de la langue permettent), tandis que pour Harris et Chomsky la transformation est un procédé de représentation.

Quant à la heuristique transformationnelle, M. Larochette indique trois procédés pour transformer une phrase: 1. addition ou suppression, 2. transposition, 3. substitution. Ces procédés permettent de découvrir la valence des signes, c'est-à-dire diverses contraintes paradigmatiques, etc.

Les onomasiologues examinent les relations entre des concepts qui ne sont pas liés à une langue particulière. Mais M. Larochette veut faire une étude sémasiologique et c'est pourquoi il conçoit la valence en tant que propriété des signes, caractérisée par leur fonctionnement dans une langue particulière. La recherche de la valence par la transformation peut se réaliser par substitution (à savoir: a/ translation, b/ pronominalisation, c/ métataxe), par addition ou par transformation.

En examinant en détail les complétifs du verbe, M. Larochette en distingue trois sortes: 1. complétifs intégrants (par exemple „tenir tête“), 2. complétifs non-cohérents (par exemple: „La nuit Paul achève son travail“), 3. complétifs nominaux de cohésion moyenne (objet direct, objet indirect).

Après avoir traité la valence des signes, il indique quelles contraintes peuvent être imposées par la position d'un signe ou par son choix (substantif, sa substitution pronominale), il rappelle aussi la nécessité des relations logiques, car chaque transformation doit évoquer une phrase qui a une signification.

La méthode transformationnelle n'est pas nouvelle. Ce qui est nouveau, c'est le caractère systématique des recherches et la notion des niveaux de grammaticalité (par exemple la distinction entre „ce que permet le système et ce que la norme admet“; p. 256).

M. Larochette regrette qu'il n'existe pas de description qui tienne compte de tous les aspects de la langue, de sorte que les professeurs de langues et les auteurs de manuels ne peuvent se référer à une telle description. Quant à la méthode transformationnelle que l'auteur a utilisée pour examiner certaines particularités de la syntaxe du verbe en français, elle est applicable à l'ensemble de la syntaxe et M. Larochette la désigne comme méthode globale.

Il trouve utile de créer un lexique où à chaque verbe on ajouterait une formule qui représenterait l'ensemble de ses traits syntaxiques. Cela faciliterait aussi l'étude statistique des données et surtout la recherche de la norme.

La seconde étude „L'imparfait et le passé simple“ a paru déjà en 1943. Mais cette-fois-ci M. Larochette la présente modifiée sous l'influence du structuralisme. Il souligne qu'il faut faire, en examinant ces temps, la distinction entre la valeur et la fonction et, sous cet aspect, il veut établir un certain nombre de principes utiles pour l'enseignement du français à l'étranger.

A son avis, l'imparfait n'exprime pas la durée, mais un procès „en train de se produire“. Il rappelle que même le passé simple peut exprimer une longue durée et constate que ce n'est pas l'imparfait qui évoque l'idée de la durée, mais l'adverbe. L'auteur partage l'avis de M. Guillaume, disant que l'imparfait permet d'exprimer une visée sécante du procès, car l'imparfait présente le procès dont une partie est déjà arrivée et l'autre arrivée. On peut indiquer la partie arrivée de l'action en exprimant le moment initial de l'action („Il pleuvait depuis midi“), mais on ne peut pas préciser la partie arrivante et c'est pourquoi on ne peut pas indiquer la durée totale de l'action. Si l'on voulait le faire, on serait obligé d'employer le passé simple, qui exprime la durée indivise dans le passé („Il plut pendant deux jours“).

L'auteur constate ensuite que l'imparfait à lui seul ne peut pas constituer une communication. A son avis, même dans une phrase „Le trois novembre, mon frère m'écrivait une lettre“, la communication n'est pas complètement exprimée, car le lecteur attend la suite pour apprendre pourquoi on le dit. Dans une phrase à l'imparfait, il faut donc ajouter une indication temporelle qui aide à distinguer deux parties de l'action. Mais cette indication temporelle peut être exprimée

aussi par un autre procès à un temps de narration (passé simple, passé composé ou présent historique), qui peut présenter l'action comme un tout.

Dans le cas où „la visée sécante“ est indiquée par un complément de temps, M. Larochette parle de l'imparfait absolu, tandis que là où l'imparfait est lié à un autre temps, il le nomme l'imparfait explicatif.

Contre la conception de la simultanéité comme caractéristique essentielle de l'imparfait, M. Larochette objecte avec raison que l'imparfait s'emploie fréquemment aussi tout seul. Quant à l'imparfait explicatif, il le caractérise comme impropre au récit des événements successifs, mais tout indiqué pour une description.

Sous la désignation „imparfait narratif“, il comprend l'imparfait qui remplace le temps narratif. L'indication temporelle, qui généralement l'accompagne, prouve que le rôle de l'imparfait n'est ni immobilisateur ni subordonnant.

En ce qui concerne l'imparfait d'habitude, il l'explique aussi par la valeur fondamentale de l'imparfait, trouvant que cet imparfait exprime „une vision sécante d'une succession de procès“ (p. 275). Mais il trouve que cet imparfait ne peut non plus exprimer l'ensemble de tous ces procès successifs. Ce qu'il peut exprimer, c'est depuis combien de temps l'habitude existe. Mais avec un complément qui indique la durée totale de l'habitude, insiste M. Larochette, il faut employer le passé simple.

Quant à la différence entre la valeur et la fonction principales de l'imparfait, il trouve que la valeur principale de l'imparfait est d'exprimer qu'un procès était en cours d'accomplissement dans le passé et de permettre d'en donner une vision sécante. La fonction principale de l'imparfait est de rapporter le procès à un autre, indiqué au passé simple, au passé composé ou au présent historique. L'auteur souligne qu'il n'y a pas forcément de rapport entre la valeur sémantique de l'imparfait et sa fonction principale, car ce n'est que l'imparfait explicatif qui subordonne la pensée à un autre procès. L'explication du fait qui est exprimé au passé simple ou au passé composé est donné à l'imparfait. Mais l'explication n'est pas toujours forcément dans la subordonnée, elle peut se trouver aussi dans la principale ou dans une proposition indépendante. Pourtant ce n'est pas l'imparfait qui indique la cause, celle-ci résulte du contexte. La communication peut être subordonnée aussi à l'énonciation d'un autre locuteur. Une autre fois l'imparfait exprime une subordination qui est implicite dans la communication.

Dans le style indirect il désigne la transposition des temps comme une marque de la reproduction de la pensée du sujet sans que l'auteur prenne position. Par contre s'il n'y a pas de transposition, il explique que cela „objective la pensée exprimée, manifeste que celui qui rapporte le propos le considère également comme vrai“, que c'est la transposition des temps qui y est normale et que „toute dérogation à cette habitude est voulue, et partant, significative“ (p. 281).

A part les cas où l'imparfait exprime une réalité passée il paraît souvent là où il exprime l'irréalité dans le passé, dans le présent ou dans le futur, c'est-à-dire où il remplace le conditionnel. Comme l'imparfait exprime une non-réalité par rapport au présent, l'auteur y voit une raison pour qu'on s'en serve pour exprimer les nuances modales qui s'opposent à la réalité. Ainsi M. Larochette distingue l'imparfait comme temps et l'imparfait comme mode. Il voit un lien entre les deux dans le fait que l'imparfait exprime toujours une non-réalité (l'imparfait-temps un fait qui n'est plus réel, l'imparfait-mode, un fait possible, douteux, irréel, etc.). Il rappelle divers emplois „modaux“ de l'imparfait. Ainsi par exemple dans le style indirect, si le verbe est au présent, le discours indirect qui selon M. Larochette n'est qu'une explication de la proposition principale, se situe dans le plan de la réalité, mais si le verbe de la principale est au passé, il se situe dans le plan de la non-réalité. L'imparfait de discrétion atténue la communication en la rejetant dans la non-réalité. A propos de l'imparfait „irréel“ M. Larochette estime qu'il dépeint un événement „irréel“ d'une manière „réaliste“, car il le présente en cours de réalisation. Il souligne que l'imparfait doit ainsi, même dans les emplois modaux sa puissance évocatrice à sa valeur fondamentale.

Quant à l'imparfait dans la proposition conditionnelle et au conditionnel dans la principale, M. Larochette trouve que la possibilité d'employer sans aucun changement de sens le subjonctif à la place des formes composées prouve aussi leur valeur modale. Quant au conditionnel il l'appelle le „futur du passé“, car à son avis, le conditionnel exprime généralement le futur par rapport au passé. L'auteur montre que les emplois modaux du „futur du passé“ correspondent aux emplois modaux de l'imparfait, l'effet des nuances modales est encore plus fort que celui de l'imparfait, car le „futur du passé est“ à la fois un temps du passé et un temps du futur, et ... par conséquent il écarte, encore plus que l'imparfait, le procès qu'il énonce du plan de la réalité“ (p. 287).

Dans le style indirect, lorsque le discours est situé dans le présent, le „futur du passé“ permet

d'exprimer „que l'on ne fait que rapporter fidèlement la pensée ou le propos d'autrui, sans prendre position“ (p. 287).

Examinant le „futur du passé“ conditionnel, l'auteur rappelle différentes possibilités pour exprimer la condition (avec la conjonction „si“ ou en supprimant la conjonction „si“ et en employant le „futur du passé“, ou bien en employant le subjonctif). De toutes ces observations il déduit que „ce ne sont pas des critères logiques qui définissent le domaine respectif du subjonctif et des temps en -ais de l'indicatif; c'est la construction de la phrase qui décide“ (p. 288). On peut employer le „futur du passé“ aussi avec un complément qui exprime une condition. Mais l'emploi de l'imparfait à sa place serait plus expressif, car „l'imparfait conserve la puissance évocatrice qu'il doit à sa valeur fondamentale“ (p. 289).

Présentant un tableau de différents emplois de l'imparfait et du „futur du passé“, il y indique la valeur fondamentale du dernier de la façon suivante: „Le futur du passé exprime un fait postérieur à un moment que l'on considère dans le passé, mais parfois antérieur au moment de la parole“ (p. 291).

La valeur fondamentale des formes composées est, à son avis, celle d'exprimer „l'aspect passé“. Elles combinent, écrit-il, l'idée de l'antériorité avec la valeur de la forme simple à laquelle elles correspondent“ (p. 292).

L'auteur rappelle l'idée de M. Guillaume que le temps „grammatical“ peut indiquer non seulement l'époque à laquelle l'action se produit, mais aussi un aspect. Le temps et l'aspect signalent ce que M. Larochette désigne comme „visée“. Mais certains temps sont pourvus aussi d'une valeur modale. Pour M. Larochette, l'imparfait comme temps grammatical est représenté par trois notions: „l'époque — la visée — le mode“ (p. 293). L'auteur propose d'appeler „thème“ un groupe de temps qui exprime une notion commune. Ainsi par exemple les temps en -ais constituent un thème. Il répète de nouveau qu'à part leur valeur sémantique les temps en -ais peuvent avoir aussi une fonction syntaxique, c'est-à-dire exprimer la subordination de l'idée qu'ils expriment à une autre idée. Et c'est pourquoi, si nous voulons préciser le sens exact d'une forme verbale, le contexte est très important.

Vu la richesse d'observations faites par M. Larochette sous un aspect nouveau, nous n'avons pu mentionner que celles qui nous paraissent les plus importantes.

Nous voudrions souligner aussi que l'étude demande une lecture bien attentive, surtout à cause de l'optique originale sous laquelle l'auteur analyse certains faits. Pour certaines fonctions, il emploie des dénominations qu'on est habitué à rencontrer dans un contexte un peu différent. Ainsi par exemple la dénomination „imparfait narratif“ désigne, chez certains grammairiens, non seulement l'imparfait employé à la place du passé simple, mais aussi l'imparfait dans les descriptions, ou même dans un récit où les actions expriment une certaine durée, ou bien que l'auteur veut faire ressortir d'une manière expressive, etc.

M. Larochette appelle „imparfait explicatif“ l'imparfait qui est en rapport avec un autre procès au temps narratif. Il l'emploie donc dans un sens beaucoup plus large que le sens habituel. Il désigne comme imparfait explicatif même les imparfaits de description, de commentaires, etc., car on peut les concevoir comme servant à expliquer des événements principaux (cf. le sens analogue de „Hintergrund“ chez H. Weinrich).

Il serait peut-être utile de mieux faire ressortir certains détails importants d'observations, car à première lecture ils échappent facilement au lecteur. Par exemple l'importance du bon choix de l'élément temporel, quand on se décide entre l'imparfait ou le passé simple (p. 262, 264).

Dans quelques cas, il serait utile de faire mieux ressortir des contextes différents là où quelques détails d'observations en apparence se contredisent. Ainsi l'auteur dit que le passé simple situe l'action „dans un passé sans attaches avec le présent“ (p. 264) et, plus loin, assure que le passé simple peut encore exprimer un procès „qui n'est pas considéré comme terminé au moment de la parole, et qui, partant n'appartient pas tout entier au passé“, donnant pour exemple: „Dieu dit: que la lumière soit, et la lumière fut“ (p. 284).

Ailleurs M. Larochette désigne comme nature véritable du conditionnel qu'il est „bel et bien un temps de l'indicatif qui exprime essentiellement le futur ... par rapport au passé“ (p. 286). Mais dans un autre contexte, traitant des propositions conditionnelles, il constate que le conditionnel „en pratique a presque toujours une valeur modale“ (p. 288). Quand l'auteur explique la „visée“ comme une manière spéciale de voir le procès, donné par un temps et par un aspect (p. 292), on pourrait se demander pourquoi donc l'auteur distingue dans l'imparfait l'époque, la visée et le mode (p. 293). Certaines constatations amènent l'auteur à rappeler plusieurs fois certains faits déjà mentionnés, naturellement dans des contextes nouveaux. Mais c'est parfois au détriment de la clarté d'observations. Mais par ces petites remarques nous ne voulons nullement diminuer la haute valeur de l'étude.

Pour conclure, nous voudrions souligner l'originalité de cette étude, dont l'auteur examine

les temps choisis sous un aspect sémantique. Ses observations provoquent le lecteur à réexaminer attentivement les idées „traditionnelles“ concernant les temps, dont il parle. Ses observations apportent une aide efficace à ceux qui parfois hésitent entre le choix de l'imparfait et du passé simple et également à ceux qui doivent l'expliquer aux autres.

Zdenka Stavinohová

F. Deloffre: Stylistique et poétique françaises. Paris, Société d'Enseignement supérieur, 1970, 214 pp.

Les buts que se pose la Stylistique et poétique française de M. Deloffre sont bien pratiques. Ce livre recueille le gros du cours de seconde année, que l'auteur avait fait aux étudiants de la Sorbonne en 1969—70. Il est destiné aux jeunes, à leur initiation dans le vaste domaine de la philologie et il doit surtout les orienter dans leur lecture, les aider à franchir les obstacles que peuvent poser la forme ainsi que le contenu d'une oeuvre littéraire.

Dans chacun des dix chapitres, l'auteur prend un texte littéraire pour point de départ de ses analyses de style et de poétique. Le fait que les textes sont disposés suivant l'ordre chronologique répond à l'idée que M. Deloffre se fait de la stylistique. Selon sa conception, la stylistique est à classer parmi les sciences historiques, car elle ne peut aboutir à des résultats positifs que dans mesure où elle tient compte des faits de langue, des données sociales et culturelles d'une époque. Le caractère historique de la stylistique paraît indéniable notamment lorsqu'on a affaire aux textes rédigés en français du moyen âge ou en français classique. Dans ce cas, l'examen stylistique proprement dit est forcément précédé de la critique textuelle verbale. Bien qu'il soit possible de séparer les explications de grammaire historique des analyses de style, en conférant plus de concision à celles-ci, l'auteur ne tient pas à réaliser cette séparation, ce qui d'ailleurs est parfaitement en accord avec les buts didactiques de sa Stylistique. Il recourt volontiers, et avec beaucoup de compétence, aux faits de grammaire historique et a soin de souligner les divergences de morphologie et surtout de vocabulaire entre la norme de la langue actuelle et celle de l'époque où le texte analysé a été rédigé. C'est ainsi que, par le biais d'une analyse stylistique, on parvient à une meilleure connaissance des étapes successives dans le développement de la langue française. Pour M. Deloffre, il n'y a de stylistique que dans le cadre de la diachronie. „Il serait faux de croire“, affirme-t-il, „qu'un lecteur moyen n'ait qu'une vision statique de sa langue. Dès l'âge tendre, il commence à avoir la conscience, bien que d'abord vague, de l'aspect temporel de la langue, du niveau „archaïsme“.“ Au fur et à mesure qu'il s'instruit, cette conscience devient plus nette. L'un des buts de la stylistique doit être justement d'appuyer par une étude systématique l'évolution naturelle de la conscience linguistique qui tend à la constitution des plans superposés dans le temps. Par surcroît, l'interprétation des textes de différentes époques permet d'entrevoir les larges possibilités d'exploitation des connaissances en grammaire historique qui représente pour la plupart des étudiants un système sec, dépourvu de tout intérêt et d'utilité.

La méthode, ou mieux dit, les méthodes de Frédéric Deloffre nous paraissent un mélange fort heureux de différentes approches de la stylistique. Dans son ouvrage, on retrouve partout le même bon sens et la même souplesse d'esprit, appuyés sur une culture d'une profondeur étonnante. Dans ses analyses, M. Deloffre prouve ses qualités de grammairien (cf. son livre intitulé *la Phrase française*, paru dans la même édition et traitant des problèmes de syntaxe), de versologue (cf. son étude sur le vers français, toujours dans la même édition) et de connaisseur initié de l'histoire de la littérature française. Pourtant, son érudition n'empêche pas, comme c'est souvent le cas, une lecture spontanée et „sans oeillères“ des textes analysés. Le texte littéraire ne devrait à aucun prix sortir de l'analyse déchiquetée, réduit en morceaux, dépouillé de son charme. L'impression du lecteur, qui est au début de tout analyse de style, se retrouve à sa fin, mais cette fois beaucoup moins subjective, car l'analyse a découvert „les raisons objectives qui fondent cette impression.“

La structure stylistique d'un texte implique presque tous les plans de la langue, considérés du point de vue de leur expressivité, sans qu'il soit pour autant indispensable de se livrer dans chaque cas à une analyse détaillée de tous ces plans. Le trait de génie du stylisticien consiste justement à définir la spécificité d'un style en relevant „une déviation stylistique individuelle à la forme habituelle“, expression reprise par l'auteur à l'éminent stylisticien Léo Spitzer. Nous croyons d'ailleurs que ce dernier a laissé une profonde empreinte dans la méthode de M. Deloffre. Celui-ci ne procède jamais à une analyse exhaustive de la structure stylistique. En analysant un poème, il se contente de l'étude des figures de style (cf. l'analyse de l'Aveugle d'André Chénier), des alliances de mots, caractéristiques d'une poétique (cf. le poème de La Fontaine Les deux Pigeons), de la construction des images (cf. l'analyse du poème d'Yves Bonnefoy). On peut aussi